



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2005/7
30 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-sixième session, 14-16 mars 2005,
point 5 k) de l'ordre du jour)

RÉVISION DES RÉSOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

Panneaux routiers indiquant les stations-service vendant du gaz naturel comprimé (GNC)

Proposition de l'Allemagne et de la Suisse

À sa quarante-cinquième session, le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières a examiné la proposition de panneau faite par la European Natural Gas Vehicle Association (ENGVA) dans le document TRANS/WP.1/2004/16 et l'a rejetée à la majorité, les participants préférant une présentation plus claire et facile à comprendre, apparentée au système actuel.

Devant cet état de fait, il est proposé d'utiliser le panneau d'indication de station-service F 4, déjà utilisé dans les États de la CEE et bien connu. La couleur bleue a été choisie pour représenter la pompe à gaz à l'arrière plan. Les experts ont également débattu de l'utilisation de la couleur bleu ciel, qui n'a pas été retenue parce qu'elle ne fait pas partie des couleurs utilisées pour la signalisation routière en Allemagne, par exemple. Le bleu ciel n'est ni utilisé sur les panneaux indicateurs ni disponible sous la forme de film synthétique.

Néanmoins, puisque le bleu est généralement associé au gaz, son utilisation pour représenter la pompe de distribution de gaz semble apparaître comme particulièrement appropriée. Il est également possible de représenter la station-service vendant du gaz en utilisant uniquement le symbole bleu.

Pour indiquer clairement qu'il est possible d'acheter à la fois du gaz naturel comprimé et du gaz de pétrole liquéfié, les pays peuvent ajouter les sigles GNC et GPL.

